

## Baptême des enfants ou des croyants ?



Question d'un Internaute :

"Je suis entièrement d'accord pour affirmer que le baptême par immersion est le seul baptême conforme à la parole de Dieu ; cependant, je ne comprends pas du tout au nom de quoi le baptême des enfants de chrétiens est prohibé dans vos Églises".

En ce qui concerne les tout petits enfants, tout simplement au nom de la fidélité à la parole de Dieu, pour laquelle seule l'immersion de **croyants** constitue le vrai baptême.

Les enfants de chrétiens en âge de croire et réellement convertis n'en sont pas exclus. Toutefois certaines églises ont adopté un âge minimum. Il s'agit là d'un règlement intérieur et non d'une exigence biblique.

Contrairement à l'enseignement erroné qui consiste à dire que le baptême est un **sacrement** (sorte de rite magique qui agit par lui-même, l'*opus operatum*) que seul un ministre du culte dûment ordonné peut conférer, et qui possède une vertu intrinsèque, le baptême biblique est "**l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu**" ([1Pi 3.21](#)), et n'a aucun pouvoir en lui-même. Il est simplement le témoignage public de notre acceptation de Jésus comme notre Sauveur, et le symbole de l'ensevelissement de notre ancienne vie et de notre résurrection avec Christ pour marcher en nouveauté de vie ([Rom 6.3-4](#)).

- Il a pour forme l'immersion complète (le sens du mot grec **baptizo** est : *plonger, immerger*).
- Il doit être administré à un âge de raison : "**Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé**" ([Marc 16.16](#)). Le "**baptême**" des bébés, qui ne sont pas en état de **croire**, est donc un pseudo-baptême, qui ne ressemble au vrai baptême ni dans le fond, ni dans la forme.
- Celle ou celui qui a accepté Christ comme son Sauveur personnel doit se faire baptiser du seul vrai baptême biblique, qui est le baptême des **croyants**, même s'il a reçu un pseudo-baptême étant bébé :

'Pierre leur dit : **Repentez-vous**, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit." ([Actes 2.38](#))

[Jean-Claude Guillaume](#)

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

36 Partages

### Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2019 - [www.topchretien.com](http://www.topchretien.com)